



Bordeaux, le 7 avril 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Promouvoir entrepreneuriat féminin

Dans le cadre du salon de l'Entreprise Aquitaine, Sophie BUFFETEAU, directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité a participé à une conférence sur le thème « Elles osent entreprendre », le jeudi 7 avril 2016 au palais des congrès de Bordeaux-Lac.

Ce fut l'occasion de rappeler l'action menée par le Gouvernement pour soutenir et valoriser entrepreneuriat des femmes, l'objectif étant d'atteindre d'ici 2017, 40 % de créations d'entreprises par des femmes en France contre 30 % en 2013 (source INSEE). Pour ce faire, l'État a mis en place un plan d'actions autour de 3 axes:

- la sensibilisation des femmes à la création ou la reprise d'une entreprise : la création d'un portail d'information de référence pour les femmes qui souhaitent entreprendre ellesentreprennent.fr.
- l'accompagnement des femmes : la création de 14 réseaux d'accompagnement, généralistes ou spécialisés avec l'Union des couveuses d'entreprises, Réseau entreprendre, le CNIDFF, CCI France, Action'elles, Initiative France, Force Femmes, Fédération Pionnières, France Active, BGE, CGPME, Adie, Adel, la Chambre des métiers de l'Artisanat.
- L'aide au financement : le Fonds de Garantie à l'initiative des femmes (FGIF) offre une sécurité pour contracter des prêts auprès de banques. [Le plafond de la garantie](#) a été en 2015 augmenté de 27 000 € à 45 000 €.

En région, le préfet a signé dès décembre 2014, une convention avec la Caisse des dépôts, le Conseil régional, la Chambre de Commerce et d'Industrie, et la Caisse d'épargne Aquitaine-Poitou-Charentes pour favoriser l'entrepreneuriat féminin. Le nombre de femmes bénéficiant d'une aide par le FGIF a ainsi presque doublé entre fin 2014 et fin 2015, passant de 30 à 55.